



Commune de ROUFFIAC

SÉANCE DU 09 MAI 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux-mille-vingt-deux, le neuf mai à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie,

Présents : Mmes CARENSAC Fabienne, GONTHIER Céline, ALPIN Marie-Laure, AZNAR Nathalie, MM. LHEROT Pierre-Jean, LAFON Christian, LEVEAUX Stéphane, LEMONNIER Alain, et TRÉBOSC Michel.

Excusés : Mmes ESTEVENY Clarion, CLERGUE Christel, LUGAN Christine et Mrs. FONVIEILLE Alain, BOUSQUET François, COGNE David

Secrétaire de séance : Mme AZNAR Nathalie

Date de convocation : 05/05/2022

Après vérification que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h10.

Le Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1 – Tableau des permanences des élections législatives du 12 et 19 juin 2022**
- 2 – Voirie : Visite du chantier du parking de la salle des fêtes**
- 3 - Rétrocession voirie et espaces verts du lotissement « Falques »**
- 4 – Proposition d'un architecte pour les travaux de réhabilitation du bien « Frézouls »**
- 5 - Questions diverses**

1 – Tableau des permanences des élections législatives :

Monsieur le maire propose au Conseil de reprendre le tableau des permanences des élections présidentielles afin de valider les disponibilités de chacun pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022. Il rappelle que le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18h. Après quelques modifications le tableau des permanences est validé.

2 – Voirie :

Visite du chantier du parking de la salle des fêtes : Monsieur le maire invite les conseillers à se rendre sur le parking de la salle des fêtes pour constater l'avancée des travaux.

A ce jour, il reste à réaliser :

- la finition du parking avec la pose des pavés
- le revêtement routier « rue du Pressoir » et le marquage au sol
- la construction d'un mur en bordure de la propriété « Roques »
- la pose de la rambarde de sécurité coté parking

L'entreprise COLAS qui réalise le chantier terminera les travaux au plus tard le 6 juin 2022.

3- Rétrocession voirie et espaces verts du lotissement « Terrasses du Midi » :

Monsieur Falques « FG Promotion » fait la demande de rétrocéder à la commune la voirie, les cheminements doux et les espaces verts du lotissement « Les Terrasses du Midi ».

Le Conseil accepte cette requête mais Monsieur Falques devra faire une demande écrite pour que le dossier soit instruit par les services de l'agglomération albigeoise.

4 – Proposition d'un architecte pour les travaux de réhabilitation du bien « Frézouls » :

Monsieur le maire a demandé à la société « *Popup Architecture* » d'Albi de réaliser une étude sur la réhabilitation des biens immobiliers situés au cœur du village en cours d'acquisition.

5- Questions diverses :

Un panneau défense de stationner sera positionné à la barrière « rue des noyers ».

Stéphane Leveaux demande s'il serait possible de positionner des panneaux signalétiques dans le village : Ecole, Mairie, Parking. Le Conseil approuve cette demande.

Alain Lemonnier informe qu'il a contacté le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) au sujet de l'implantation d'une borne de recharge pour voitures électriques. Le coût supporté par la Mairie est de 1200 euros à l'installation avec un coût de maintenance de 500€/an sans aucun retour financier pour la commune.

Le Conseil Municipal décide pour le moment, de ne pas installer de borne.

Le fauchage des sentiers de randonnées sera effectué avant la randonnée organisée par le club de gym.

Fin de séance : 23h45

<i>TREBOSC Michel</i>	<i>LAFON Christian</i>	<i>FONVIEILLE Alain</i>	<i>CARENSAC Fabienne</i>	<i>BOUSQUET François</i>
<i>COGNE David</i>	<i>CLERGUE Christel</i>	<i>LEVEAUX Stéphane</i>	<i>ALPIN Marie- Laure</i>	<i>GONTHIER Céline</i>
<i>LEMONNIER Alain</i>	<i>LUGAN Christine</i>	<i>LHEROT Pierre- Jean</i>	<i>ESTEVENY Clarion</i>	<i>AZNAR Nathalie</i>